

## Bienvenue chez les Scouts de la Première! MO001

Une nouvelle année scoute commence ! Vous trouverez ci-dessous la cotisation à payer pour l'année...

## Cotisations 2018-2019

Cette cotisation comprend les assurances de votre enfant lors de nos activités, les frais de fonctionnement de notre Fédération, ainsi que divers frais: tenue et chauffage des locaux, caisse de solidarité, courriers,...

Comme chaque année, la participation dépend du nombre de membres d'une même famille (frères, sœurs, père, mère) qu'ils soient chez les scouts ou chez les guides GCB. A la seule et unique condition qu'ils vivent sous le même toit.

- Le montant de la cotisation individuelle s'élève à 50 € Cotisation normale;
- Pour deux membres, il est de 40 € par personne Cotisation couple;
- Pour trois membres ou plus, il est de 30 € par personne Cotisation famille;
- Une réduction de 10 € est accordée aux animateurs.

Et puisque nous ne voudrions absolument pas que les finances puissent être un obstacle, sachez qu'un système de cotisation de solidarité est prévu. Il suffit d'en faire la demande auprès de l'animateur d'Unité (Grymonprez Benoît: 0474/38.84.88). N'hésitez pas à nous contacter....

Nous vous serions reconnaissants de verser **pour le <u>15 octobre au plus tard</u>** la somme due sur le compte :

## BE24 0689 0247 9438 - MO001-Unité

En indiquant la mention :

- « cotisation 2018-2019 » suivie du
- « nom et prénom de votre/vos enfant(s) »
- ainsi que le nom de la **section** en communication

Bien entendu, vous ne versez sur notre compte que les cotisations des personnes inscrites chez les Scouts de la Première. Il va de soi qu'en cas de non-paiement l'enfant n'est pas assuré. S'il y avait le moindre souci, n'hésitez pas: chefdu1er@gmail.com

Amicalement scout,

L'Unité (Benoît, Xavier, Antoine et Jean).